

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE****Séance du lundi 13 juin 2021 à 18h00**

**Présents :** Circonscription de Villefranche du Lauragais : M. SAFFON (conseiller pédagogique généraliste et représentant de Mme MAILHO, inspectrice de l'Education Nationale).  
 Municipalités : Mme VASSAL (1ère adjointe de la Mairie de Grépiac), Mme LANDICHEFF (conseillère municipale déléguée), Mme NÉMOZ (1ère adjointe de la Mairie de Labruyère Dorsa).  
 Parents élus : Mme LE MAITRE, Mme FROONINCKX, Mme ZANUTTO.  
 Enseignants : Mme WAISLER, Mme BOISDRON, Mme DIEU, M. GUIBERT, M. RIOS-ALFARO et Mme RIBO.  
 Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme GABRIEL (Maire de Grépiac), Mme PERRIER (enseignante), Mégane SINCERIN (Responsable ALSH Intercommunaux), Mme BARTCZAK, Mme LANDIER, M. FLORES (Parents élus).

**1. Présentation des équipes :**

La directrice souhaite la bienvenue à Mme. Chermette Julie et M. ELBAZ Eric nouveaux enseignants de l'école primaire de Grépiac. Elle annonce également le départ de Mme WAISLER et Mme BOISDRON.

**2. Point sur les prévisions et sur la rentrée 2022 :**

## ♦ En 2021/2022 : À CE JOUR

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme BOISDRON	9	7	8						24
Mme WAISLER	9	8	8						25
Mme DIEU				14	6				20
Mme RIBO					13	8			21
M. GUIBERT						12	8		20
M. RIOS-ALFARO							4	18	22
<b>TOTAUX</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>132</b>

## ♦ À la rentrée 2022, nous pouvons imaginer cette répartition provisoire :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
M. GUIBERT	15	7							22
M. ELBAZ		10	11						21
Mme DIEU			6	16					22
Mme RIBO					14	8			22
Mme CHERMETTE						12	9		21
M. RIOS-ALFARO							9	11	20
<b>TOTAUX</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>128</b>

Les élèves de maternelle seront donc répartis en trois classes. La mairie mettra à disposition de l'école deux ATSEM. Leurs horaires de travail en classe sont à déterminer.

● **La rentrée en maternelle :**

Pour la maternelle, l'équipe enseignante a réfléchi à une mise en place semblable à celle de l'année précédente pour garantir aux nouveaux élèves ainsi qu'à leurs familles un accueil de qualité le jour de la rentrée, jeudi 1<sup>er</sup> septembre :

- **matin**: rentrée des élèves de petite section et de grande section.
- **après-midi** : rentrée des élèves de moyenne section. (Les élèves de PS peuvent rester uniquement la matinée)

● **Les entrées et protocole sanitaire****QUESTION FAMILLES : ENTRÉES ÉCOLE**

Dans le cas où le protocole sanitaire resterait identique à celui en vigueur actuellement pour la rentrée 2022-2023, est-ce qu'un retour à une entrée unique de l'école quelle que soit la classe (maternelle ou élémentaire) est prévue comme cela se faisait autrefois ?

Si la situation sanitaire reste inchangée à la rentrée 2022, Mme GABRIEL souhaiterait que tous les élèves entrent dans l'école par une entrée unique : la double porte du hall d'entrée de l'école maternelle ou deux : entrée maternelle par le portail au début de la rue de la Gleissette (comme cette année), et l'élémentaire par la porte du hall d'entrée. Cela permettrait de mettre un terme aux incivilités remarquées aux abords de l'école et aux problèmes de stationnement gênants devant la mairie et sur l'arrêt de bus du collège. L'équipe enseignante souhaite faire savoir que l'organisation mise en place durant cette année scolaire 2021-2022 et l'année 2020-2021 a été très bénéfique pour la communication école-familles (interactions enseignants-familles au portail quotidiennes) ainsi que pour la transition maison-école pour les familles de l'école maternelle qui pouvaient déposer leur enfant directement à l'enseignant. L'équipe pédagogique prendra le temps de trouver des solutions pour s'organiser et conserver la qualité du relationnel et ce, même si un seul accès à l'école est proposé pour tous.

Les parents d'élèves ont fait remonter au conseil d'école la problématique des familles qui doivent faire tout le tour de l'école pour amener leurs enfants aux différents portails. De plus, ils ont souhaité faire remonter le manque de places à proximité de l'école. Les représentants de la mairie ont souhaité souligner que même si cela était un peu loin des places sont disponibles aux alentours de l'école.

Le conseil d'école a également échangé sur la problématique du drive, qui touche les temps scolaire et périscolaire et notamment l'école maternelle. **Côté élémentaire**, cette pratique cause moins de problèmes et les familles respectent les règles qui y sont associées. Mme RIBO souhaite souligner que le drive à la maternelle est interdit par le règlement intérieur. Une communication régulière devra **être** faite en guise de **piqûre** de rappel.

## • Horaires de l'école

Madame le maire souhaite soumettre au conseil d'école la modification des horaires de l'école. En effet, cette année l'équipe de mairie a constaté que les enfants qui mangeaient au premier service sortaient bien après le temps imparti et les enfants du second service avaient donc moins de temps pour manger. Pour les agents et les enfants cette situation n'est pas confortable. Le conseil municipal propose, pour améliorer la qualité du temps de cantine, de décaler les horaires de l'école de 15 minutes le matin, et donc d'ouvrir à 8h30 et de sortir à 11h45. Les horaires de l'après-midi resteraient inchangés. 2h30 de pause méridienne.

L'association de parents d'élèves a souhaité aborder la problématique de la sortie à 11h45 le mercredi ainsi que la petite garderie. Est-ce que ce service sera maintenu jusqu'à 12h30 ? La mairie de Grépiac étudiera cette question et en informera les familles.

L'équipe enseignante ne se prononce ni pour ni contre les changements d'horaires. L'association des parents d'élèves recueillera l'avis des familles de l'école sur la question du changement d'horaires et fera remonter les avis à la mairie. La Mairie de Grépiac, qui est décisionnaire, fera remonter au DASEN les nouveaux horaires pour validation (les nouveaux horaires de l'école seront affichés sur le tableau d'affichage de l'école).

## 3. Communication :

### QUESTION FAMILLES : AMÉLIORER LA COMMUNICATION PARENTS / ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Des parents déplorent un manque de communication de l'équipe pédagogique et périscolaire à la suite d'incidents s'étant produits à l'école (temps scolaire ou périscolaire). Comment pourrait-on améliorer cette communication afin que les incidents importants soient systématiquement remontés vers les parents quel que soit le moment de l'incident (scolaire / périscolaire) et l'équipe auprès de laquelle le parent vient récupérer l'enfant (scolaire / périscolaire). Le cahier de liaison est-il toujours adapté ? L'APE peut-être force de proposition si l'équipe pédagogique le souhaite.

Mme RIBO souhaite souligner que l'équipe pédagogique prend toujours le temps d'informer les familles quand un incident grave se produit (appel téléphonique, mot dans le cahier de liaison ou communication directement au portail). Cependant, l'équipe pédagogique ne peut malheureusement pas informer les familles de tous les bobos qui peuvent avoir lieu durant la journée notamment les incidents de type petite blessure (égratignure, petite plaie...) ou des incidents entre camarades qui ont été résolus à l'aide des messages clairs ou encadrés par les enseignants. De plus, les enseignants n'ont pas toujours le temps d'écrire un mot pour les incidents qui ont lieu durant le temps périscolaire ou n'ont pas toujours l'information à 16h15 au portail. L'équipe enseignante rappelle que le cahier de liaison reste à disposition des agents du périscolaire si besoin. L'équipe enseignante propose de trouver un outil complémentaire au cahier de liaison pour informer les familles, notamment des élèves les plus jeunes : « les bons de bobos » (outil semblable aux bons de retard du collège). Deux cahiers seront également mis en place au niveau des pharmacies de l'école pour garder une trace des incidents et des procédures mises en place par les personnels (application de glace, pansement...) pour une consultation à tout moment disponible à tout moment. Mme RIBO souhaite souligner que le cahier de liaison reste à ce jour le seul outil qui circule entre l'école, le périscolaire et la maison.

L'équipe pédagogique souhaite aborder en conseil d'école les problématiques liées à la communication par mail entre les familles et l'équipe. Comme durant la crise sanitaire, les enseignants ont remarqué une augmentation des mails irrespectueux ou injurieux écrits par des familles qui souhaitent faire part à l'équipe de leur colère ou inquiétude. Mme RIBO souhaite rappeler à toutes les familles de l'école que l'équipe enseignante se tient à disposition de toutes les familles pour aborder toutes les problématiques, mais uniquement dans le respect mutuel. Il est important de rappeler qu'il y a une démarche à suivre en cas de problème, il est important d'avoir un contact avec l'enseignant de l'élève (demande de rendez-vous) avant de contacter la direction. L'équipe enseignante travaillera sur une procédure claire qui sera intégrée dans le règlement intérieur.

## 4. Information budgets:

Pour information, voici les budgets alloués à l'école l'année 2022:

- En fonctionnement, 46.70€ x 136 élèves soient 6164,40 €
- En accompagnement des projets éducatifs 2890 €

Soit un total de **9054,40 €** pour l'école et pour l'année 2022.

L'équipe enseignante souhaite remercier les mairies.

## 5. Bilan coopérative scolaire 3<sup>ème</sup> trimestre : (cf. Schéma en fin de procès verbal)

L'APE réalisera un don de 800€ en cette fin d'année pour les projets de l'année prochaine. L'équipe enseignante remercie l'équipe de l'APE pour leur engagement et pour toutes les actions mises en place cette année.

### Bilan classe de découverte :

Dépenses	Recettes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Hébergement : 2 000€ + 1 822€ + 2 428€ = <b>6 250 €</b></li><li>• Transporteur : 1 040€ + 1 040€ = <b>2 080 €</b></li><li>• Activités : <b>1 620 €</b></li><li>• Activités (téléphérique, cartes postales et colliers école) : <b>132,1€</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Don APE : <b>2 300 €</b></li><li>• Apport mairies : <b>2 428 €</b> (budget 2022)</li><li>• Coopérative scolaire : <b>2 000 €</b></li><li>• Apport familles : <b>3720 €</b></li><li>• Trousse à projets : <b>250 €</b></li></ul>
TOTAL des dépenses : <b>10 082,10 €</b>	<b>10 698, 00 €</b>

## 6. Projets de l'année en cours :

- a. **Cour de récréation et conflits entre élèves :** L'équipe enseignante a mis en place avec les élèves un grand travail pour mettre en place le *message clair*. Cet outil permet aux élèves d'être autonomes pour désamorcer une situation conflictuelle. La mise en place du message clair n'a pas été facile : elle a nécessité l'intervention systématique des adultes, mais petit à petit les enfants commencent à s'en saisir et à être autonomes. Cet outil est également proposé au collège du Vernet, d'où l'intérêt de débiter cet apprentissage dès le CP. De plus, cette année un travail de prévention au harcèlement et à la cyber-violence a été initié avec *la semaine contre le harcèlement*, et avec l'appui de la psychologue scolaire Mme Sicre et de la gendarmerie d'Auvergne qui sont intervenus à l'école. Une conférence a également été proposée aux élèves les plus grands en lien avec l'éditeur Milan. L'équipe enseignante poursuivra ce travail l'année prochaine. Mme RIBO souhaite faire part au conseil d'école de son souhait de faire intervenir quelqu'un dans le cadre des réunions de rentrée (qui regroupent une grande partie des familles) pour aborder des problématiques d'actualité : harcèlement, communication non-violente, écrans, etc. L'équipe étudie différentes possibilités et est à la recherche d'intervenants.

L'association des parents d'élèves questionne l'équipe sur la procédure en cas de harcèlement. M. SAFFON, conseiller pédagogique, souhaite expliquer que dans toutes les situations il y a une graduation de la gravité: toutes les situations, même si elles méritent toute l'attention des adultes, ne relèvent pas toutes d'une situation de harcèlement. Parfois un échange avec l'élève ou les élèves et les familles, peut s'avérer suffisant pour mettre un terme à une situation de conflit. Lorsqu'une situation de harcèlement est connue du personnel, un protocole est mis en place en lien avec les familles. L'équipe enseignante souhaite se former davantage aux situations de harcèlement et à la gestion des conflits entre élèves. M. SAFFON présente au conseil d'école le programme *PHARe1, Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect*. Ce programme permet de doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs, incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges. Il se présente sous la forme d'un échancier d'actions, un film annuel prédéfini, à mettre en place tout au long de l'année scolaire (formations, participation à des journées à thème « Non au harcèlement », outils pour organiser une journée de sensibilisation aux familles, etc.) De plus, de nouvelles procédures y sont présentées comme par exemple le passage par le « partage de la préoccupation » et non la culpabilité ou la sanction. Dans le nouveau projet d'école 2023 un travail sur le climat scolaire sera intégré pour développer des actions spécifiques dans ce domaine. L'équipe enseignante souhaiterait se former et former par la suite les plus grands élèves qui formeraient à leur tour les plus jeunes.

- b. **Classe de découverte :** Une classe de découverte a été proposée aux élèves du CP au CM2 (72 élèves). Cette sortie a été un grand succès même si certains élèves n'ont finalement pas pu en profiter en raison d'une épidémie de grippe. Les enseignants souhaitent remercier tous les accompagnateurs pour leur coopération et leur engagement. Ce projet très ambitieux restera un très bon souvenir pour les élèves qui ont pu en profiter.
- c. **Sortie détournement photo :** Mme LETUFFE a animé une sortie à l'îlot avec les élèves de PS/MS/GS de Mme BOISDRON où elle a proposé de détourner les photographies des objets présents à l'îlot pour découvrir des lettres. L'équipe enseignante remercie Mme LETUFFE pour la découverte de son univers artistique ainsi que pour sa disponibilité tout au long de l'année.
- d. **Sortie Biodiversité :** Mme NEMOZ a proposé une sortie en lien avec M.RIOS-ALFARO pour découvrir la biodiversité des communes de Grépiac et Labryère-Dorsa, et comparer différents milieux (la forêt, le champ cultivé et la prairie). Les élèves de CM1-CM2 ainsi que leur enseignant souhaitent remercier Mme NEMOZ pour sa disponibilité et le partage de son expertise.
- e. **Sortie briqueterie :** Le jeudi 2 juin, la classe de Mme WAISLER s'est rendue à la Briqueterie de Grépiac dans le cadre de son projet terre et modelage. Cette sortie a permis aux plus jeunes de découvrir le patrimoine artisanal de Grépiac ainsi qu'un savoir-faire. Mme WAISLER remercie la famille CAPELLE pour son accueil et pour leur effort d'adaptation des contenus au jeune public afin de proposer une animation ludique.
- f. **Concert :** Les élèves de CE2 ont eu le plaisir d'assister au concert de l'orchestre militaire des parachutistes vendredi 10 juin.
- g. **Cirque :** M. CHARLUET, intervenant cirque, proposera cette année une semaine d'initiation au cirque pour tous les élèves de la maternelle. Cette semaine aura lieu du lundi 13 au vendredi 17 juin (3h par classe).
- h. **Piscine :** mardi 21 juin, les élèves de CP, CM1 et CM2 profiteront de leur dernière séance de natation. Le cycle de natation a permis de confirmer la pertinence de proposer ce cycle en deux phases : une découverte au CP et un cycle d'approfondissement et de perfectionnement en cycle 3. L'équipe enseignante remercie tous les parents accompagnateurs et souligne qu'aucune séance de natation n'a été annulée par manque d'accompagnateur, certains parents se sont rendus disponibles à de nombreuses reprises pour maintenir la séance et permettre aux élèves de bénéficier de cet enseignement essentiel (minimum 3 parents par séance). Le conseil d'école remercie également les mairies qui financent les entrées à la piscine pour les élèves de Grépiac. Le diplôme du savoir nager en sécurité a été passé à la fin du cycle par les élèves de CM2. Tous les élèves ont validé ce test.
- i. **La kermesse :** Une kermesse sera proposée **le vendredi 1<sup>er</sup> juillet** à l'îlot. Les élèves de l'école maternelle et élémentaire feront une restitution du travail réalisé en musique avec Bénédicte REYGNIER et Christophe RONCERAY sur le thème de la nature et de l'écologie. Une restitution de la classe de découverte (projection de photographies) sera également proposée.

Mme RIBO et son équipe souhaitent remercier Mme. ANQUETIN pour les nombreux dons de livres faits à l'école. C'est un privilège de pouvoir travailler avec des ouvrages de cette grande qualité.

## 2. Projets de l'année à venir :

- a. **Piscine** : Suite au cycle de natation de cette année, l'équipe pédagogique envisage de poursuivre le cycle natation pour les CP, CM1 et CM2 pour l'année 2022-2023. L'équipe a réalisé d'ores et déjà une information aux familles pour l'accompagnement à la piscine puisque les passages d'agrément arriveront vite à la rentrée.
- b. **Projet de classe orchestre sur 3 ans** : La deuxième année du projet de classe orchestre pour l'année scolaire 2022-2023 concernera les élèves de CM1 qui seront accompagnés par M. RIOS-ALFARO. Ces interventions auront lieu tous les mardis après-midi.
- c. **Projet musique** : L'équipe renouvellera comme cette année le travail de musique en partenariat avec l'école de musique d'Auterive. Deux intervenants, Bénédicte REYGNIER pour les deux classes de maternelle et Christophe RONCERAY pour les CP, CE1, CE2 et CM2. Le projet sera imaginé par l'équipe en lien avec les deux intervenants de l'école d'Auterive et les intervenants de la classe orchestre.

### QUESTION FAMILLES : SORTIE SCOLAIRE MATERNELLE

L'APE regrette qu'aucune « grande » sortie scolaire n'ait pu être proposée aux élèves de maternelle cette année malgré le financement et les idées proposés par l'APE. Si l'année prochaine la priorité va aux élèves de maternelle concernant les sorties scolaires, comme cela avait été évoqué lors du C.E. n°2, est-ce que les actuels GS (donc futurs CP) pourront en profiter également ?

Mme RIBO souhaite informer le conseil d'école qu'aucune sortie ne se fait sans un projet pédagogique à l'appui, l'équipe ne proposera en aucun cas une sortie juste pour proposer une sortie. Cette année, une classe de découverte a été organisée par les enseignants de l'école à destination de 72 élèves, un projet de cette envergure nécessite de nombreuses heures de travail et un très grand engagement de la part de tous les enseignants. Comme cela a été dit lors du deuxième conseil d'école, l'équipe enseignante proposera un projet de sortie pour les élèves de maternelle et CP pour l'année 2022-2023.

### 3. Fournitures scolaires :

La directrice a diffusé au préalable les huit listes qui seront distribuées aux élèves en fin d'année. Ces listes ont été allégées au maximum, comme demandé par les textes. L'APE valide ces huit listes. Les parents élus se sont renseignés sur les sites d'achats groupés (comme cela se fait au collège) mais le nombre de parents élus actifs ne permet pas de proposer un tel service.

L'équipe enseignante encourage les parents à garder les excédents de matériel de l'année d'avant pour l'année d'après. Cette année, l'équipe enseignante a eu la volonté de se concerter dans la constitution des listes de fournitures notamment en demandant les mêmes supports (portevues, classeurs...) plusieurs années de suite pour que ces outils puissent être conservés.

L'association des parents d'élèves demande aux enseignants d'être vigilants au poids des cartables.

### 4. Utilisation des écrans à l'école :

#### QUESTION FAMILLES : UTILISATION DES ÉCRANS EN CLASSE

Plusieurs parents de classes différentes en élémentaire déplorent une utilisation excessive des écrans en classe parfois sans objectif pédagogique évident. Les enfants étant souvent déjà trop exposés aux écrans en dehors de l'école, il nous semble que leur utilisation devrait être limitée en classe. Attention également à ce que les contenus soient adaptés à l'âge des enfants.

L'équipe enseignante souhaite rassurer les familles sur le travail de sélection qui est réalisé en équipe avant de proposer un support numérique (ou pas) aux élèves pour garantir un contenu pédagogique adapté. Le numérique prenant de plus en plus de place dans notre société, l'école se doit de proposer un apprentissage au numérique en lien avec la prévention. Cette demande ministérielle est présente dans les programmes de l'école maternelle et élémentaire, et ce dans tous les domaines d'apprentissage. De plus, les supports pédagogiques s'appuient de plus en plus sur des supports numériques (vidéos, court-métrages, extraits de films ou films complets). Mme RIBO souhaite alerter les familles sur leur rôle à jouer dans la gestion des écrans. Concernant la projections de films en classe, même si cela peut sembler parfois dénoué d'objectif pédagogique, les enseignants ont intégré cet outil dans leur pratique de classe (déclencher une discussion ou un débat réglé, comparer une œuvre littéraire et une œuvre cinématographique, découverte des œuvres audiovisuelles du patrimoine...). De plus, l'équipe enseignante souligne que les élèves ne perçoivent pas toujours tous les intérêts pédagogiques d'une tâche : ils ont l'impression de jouer, de colorier ou de regarder simplement un film. L'équipe pédagogique peut également proposer un film lorsque les enfants ne sont pas disponibles et dans le but de leur faire plaisir (répartition des élèves dans d'autres classes, dernier jour avant les vacances...).

### 5. Sécurité et travaux:

L'équipe enseignante réalisera un exercice incendie et un exercice « risques naturels : tempête » fin juin.

### QUESTION FAMILLES : SURVEILLANCE DANS LA COUR

Des incidents se produisent parfois dans les cours de récréation (temps scolaire ou périscolaire).

Quelles améliorations pourraient être proposées afin de réduire autant que possible ces incidents (répartition des adultes en plusieurs points de la cour afin de mieux surveiller les différentes parties de la cour, effectif des adultes durant les temps de récréation, ...)

Mme RIBO souhaite rassurer les familles sur la vigilance accrue qui est portée aux moments de la récréation pour garantir la sécurité des élèves. Cependant, même avec la plus grande volonté de l'équipe, les accidents sont fréquents (conflits ou bobos) en ce moment de défolement et de relâchement. L'équipe enseignante qui est souvent en surnombre (4 enseignants à l'élémentaire) se concerte pour trouver les endroits qui permettent de garantir une surveillance efficace. La Mairie a fait un rappel à tous les animateurs concernant la surveillance en récréation Du ruban de signalisation a été installé dans les angles morts de la maternelle pour assurer la sécurité des élèves, cet outil s'avère très efficace.

### QUESTION FAMILLES : DISPOSITIONS CANICULES

Quelles sont les dispositions prises en vue des chaleurs de cette fin d'année, particulièrement précoces ? (vérification du port des casquettes, hydratation, points d'eau, brumisateurs, ventilateurs ...) Plusieurs classes sont orientées sud, dont les classes de maternelle. Quelles sont les aménagements prévus à plus long terme (années à venir), ces épisodes étant amenés à se répéter ? (dispositifs pour faire de l'ombre : arbres, avancée de toit, voiles, isolation, ...) Est-il prévu de remplacer les volets cassés (les rideaux n'ayant pas la même efficacité, laissant la chaleur

pénétrer à l'intérieur) ?

Mme RIBO et l'équipe enseignante de la maternelle ont fait parvenir par mail aux familles il y a quelques semaines la procédure qui a été mise en place sur le temps scolaire à la maternelle pour faire face aux chaleurs précoces. Il a été demandé aux familles de participer à la mise en place d'une caisse de casquettes pour pallier les oublis. 3 ou 4 casquettes ont déjà été récoltées. Plusieurs communications ont été faites (affichages, mails...) également à l'élémentaire. En classe, les enseignants font régulièrement des rappels sur le port de la casquette et l'importance de l'hydratation. La Mairie a mis à disposition de l'école une dotation de neuf ventilateurs, un tuyau d'arrosage et un brumisateur sur pied.

La mairie est en réflexion concernant les aménagements à plus long terme, notamment sur un voilage.

**La séance est levée à 19h51**

**La présidente de séance**  
RIBO Laura

**Les secrétaires**  
M.RIOS-ALFARO Benjamin et Mme DIEU.

ENTRÉES		BUDGET COOPÉRATIVE 2021-2022 Bilan année scolaire au 14/06/2022					
<b>Total des dons des familles à l'OCCE</b> 1325€	<b>Subventions mairie projets</b> Total : 2861 € Classe de découverte : 2428€ Bus sortie briqueterie : 93€ Bus sortie classe orchestre : 100€	Projet écriture maternelle	30,51 €	<b>SORTIES</b> <b>Sortie collège 2021</b> 57 € <b>Sortie collège 04/07/22</b> 55€	Assurance établissement	34,50 €	
		Projet littérature maternelle	37,50 €		Cotisation OCCE	292,56 €	
		Sortie briqueterie maternelle	93 €	Piscine	Total : 1100€ Déjà payé : 660 € Restant dû : 440 €	Frais bancaires	10,40 €
		Projet cirque maternelle	240 €	Classe de découverte (Transporteur, hébergement et activités)	10 082,10 €	Photographe	2380,70 €
		Remboursement 2 familles classe de découverte	100 €	Projet les Incorruptibles	30 €	Achat encre couleur à des fins pédagogiques	24,18 €
		Participation familles classe de découverte	Total : 3720 €			Sortie concert classe orchestre au Vernet	100 €
		La trousse à projets	467,50€				
Vente photos scolaires	2928€ (Bénéfice 547,30 €)						
Don actions de l'APE (Kermesse, Objets décorés, marché de Noël, vide ta chambre)	2300 €						
		<b>Bilan</b> Solde au 1er septembre : 1 696,85€.					
		Total entrées : 13 461,50 €    Total sorties : 14 667,45 €					
		Solde au 14 juin 2022 : 985,90€ Solde prévu au 07/07/22 : 490,90 €					